

Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS de la VILLE de  
GAILLAC (Tarn)

**Mercredi 12 Mars 2025**

Date de la convocation

6 mars 2025

Nombre de conseillers

En exercice	17
Présents	11
Procurations	0
Votants	11

**Présents** : BAAZIZ Lahcène, BOTT Michaële, GILLET Elisa, JULLE Corinne, LESOURD Michelle, MOSTARDI Martine, PARISOT Marie-Béatrix, PERO Christian, PICON Pierre, VILLENEUVE Claire, VIOLETTE Martine

**Excusés** : SOUQUET Martine, BEAUVAIS Isabelle, BONNEMAIN Jean-Michel, DOAT Bernard

**Absents** : LAFON Delphine, MONTELS Marie

**N° 025 / 005**

**OBJET DE DELIBERATION : Débat Orientations Budgétaires - 2025**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de l'action sociale et des familles,

Vu l'arrêté du 15 décembre 2021 relatif au plan comptable M22 applicable aux établissements et services publics sociaux et médico-sociaux,

Considérant le rapport sur les orientations budgétaires pour l'année 2025, présenté en séance,

Considérant que ce rapport donne lieu à un débat dont il doit être pris acte par une délibération spécifique,

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**, après en avoir délibéré,

- PREND ACTE du débat sur les Orientations Budgétaires 2025 figurant dans le rapport annexé à la présente délibération, qui s'est tenu ce jour,
- PREND ACTE que les orientations définies par ce rapport trouveront leur traduction dans les différents documents budgétaires du CCAS et du SAAD de l'exercice 2025.

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME  
ET EXECUTOIRE.**

**La Présidente du CCAS,  
Martine SOUQUET**

**Transmis en Préfecture**

**Le 13/03/2025**